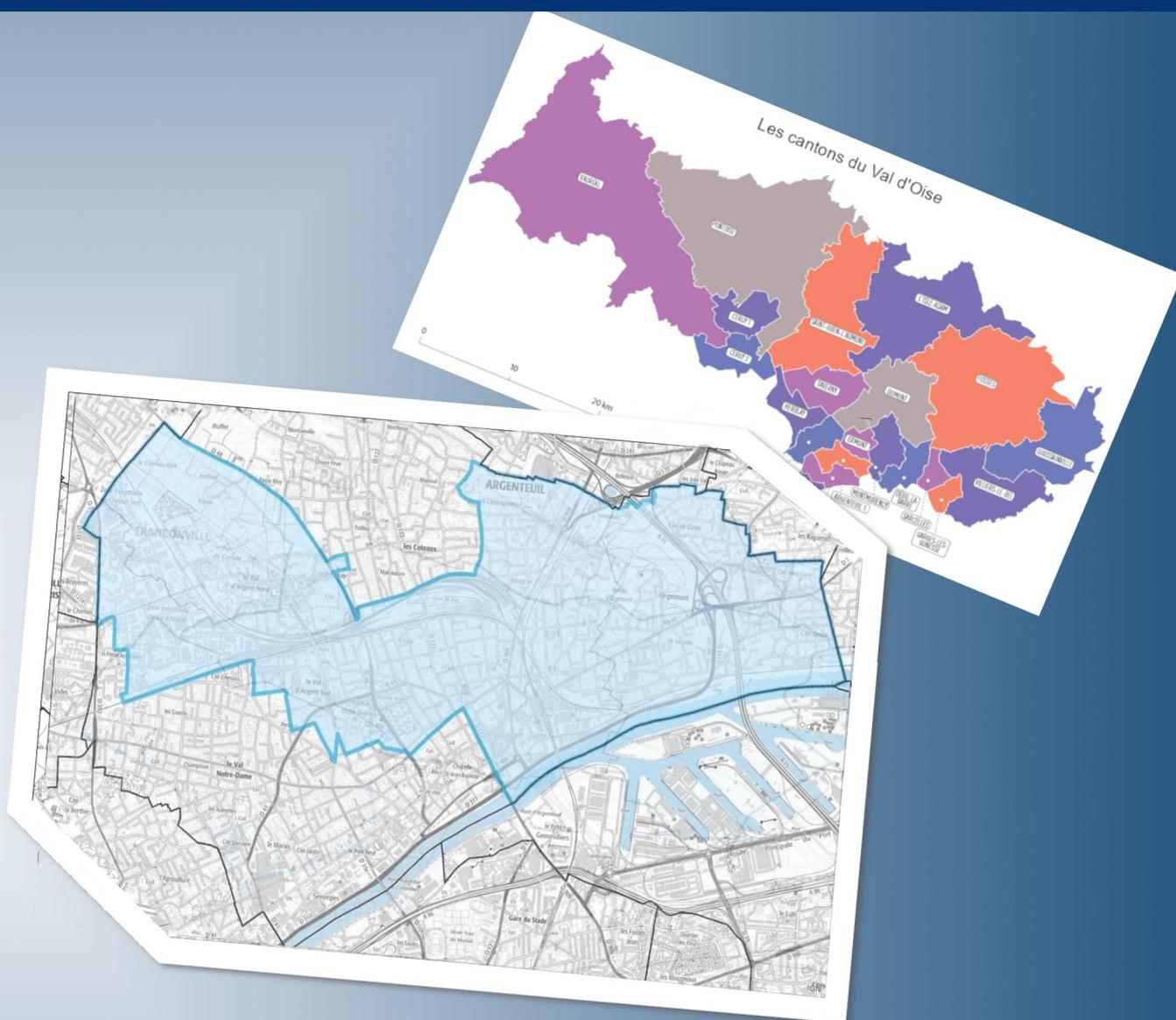


Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisens

DOSSIER CANTONAL D'ARGENTEUIL 2



Année 2020

Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON.....	3
2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON	4
3 - LOGEMENT	11
4 - ENVIRONNEMENT	12
5 - INFRASTRUCTURE	14
6 - TRANSPORTS	17
7 - EDUCATION.....	30
8 - CULTURE – LOISIRS	33
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	37
10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	40
11 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE	41
12 - SPORTS	43
13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	44
14 - AIDE AUX COMMUNES.....	45
LISTE DES ANNEXES	48



1 - PRESENTATION DU CANTON

Conseillers départementaux

Madame Nadia METREF
Monsieur Fabien BENEDIC

Composition du canton

La partie de la commune d'Argenteuil située dans l'axe des voies et limites suivantes : limite territoriale de la commune de Cormeilles-en-Parisis depuis la limite territoriale de la commune de Cormeilles-en-Parisis, route de Cormeilles, avenue Georges Clemenceau, rue de la Folie, rue des Celtes, route de Cormeilles, rue de la Nonaise, boulevard Marcel Guillot, rue de Morinval, rue du Mans, rue Anatole Lucas, rue du Dauphiné jusqu'à la limite territoriale de la commune de Sannois, limite territoriale de la Commune de Sannois, limite territoriale de la commune de Saint-Gratien, limite territoriale de la commune d'Epinay-sur-Seine, Cours de la Seine, d'Argenteuil, depuis la limite territoriale de la commune de Gennevilliers, avenue Gabriel Peri, boulevard Jeanne d'Arc, boulevard Gallieni, rue du lieutenant-Colonel Prud'hon, rue de la Tour Billy, rue Lherault-Clouqueur, rue Saint-Vincent-de-Paul, rue des Messiers, avenue Marcel Caolin, rue des Beurriers, rue de la Marche, rue d'Aseq, rue de Locarno, rue de Douaumont, rue Émile Giraut, rue Louis Lhérault, ligne de la Grande Ceinture jusqu'au droit de l'impasse de Prunet, impasse du Prunet, rue Lucien Barbier, rue de la Fosse aux Loups, rue des Indes, rue de Salonique, boulevard des Martyrs de Chateaubriand, jusqu'à la limite territoriale de la Commune de Cormeilles-en-Parisis.

Intercommunalité

EPT Boucle Nord de Seine – Métropole Grand Paris (Argenteuil)

Superficie - population totale - densité

17,22 km²
63 188 habitants (INSEE 2017)
3 667 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Santé :**

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020.

- **Mobilité : Plan Vélo**

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020, déclinant ainsi les 4 objectifs du plan vélo.

- **Aménagement du territoire :**

En 2020, le projet de maraîchage a été retenu par la Région Ile de France dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la reconquête des friches urbaines. L'EPT prévoit en effet l'installation de maraîchers bio sur les terrains au Nord d'Argenteuil.

- **Culture :**

Une étude de faisabilité est en cours sur un équipement mixte à la Maison Monet (près de la Gare) : Création d'office de Tourisme et espace d'interprétation sur Monet.

- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 2 321 173,60 €**



2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale d'Argenteuil.

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS :

L'organisation du Territoire repose sur 2 sites : 2 antennes
L'équipe SSD se compose de 25 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Argenteuil*	4964	5285	6,47%

*Ensemble de la commune

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 5285 (soit 13,80% des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de + 8,66% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département.

La particularité de ce territoire est la répartition des publics accompagnés au plan social :

- Le service social départemental accompagne les familles avec enfant mineur ;
- Le CCAS accompagne les ménages avec enfant majeur ou sans enfant ;
- L'association AFI accompagne les bénéficiaires du RSA sans enfant mineur.

Des projets y sont envisagés :

- Partenariat renforcé avec l'équipe de la réussite éducative et les associations de prévention spécialisées.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) :

Le périmètre du canton d'Argenteuil 2 appartient au Territoire d'Intervention Sociale et Médico- Sociale (TISMS) d'Argenteuil qui couvre également le reste d'Argenteuil et la commune de Bezons.

Les locaux sont situés à la Maison du Département – 10 rue Lévêque à Argenteuil.
L'encadrement de PMI et l'équipe ASE y sont installés.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble du territoire et se composent de :

- 46 agents pour la PMI, dont 2 postes de médecin vacants,
- 11 agents pour l'ASE.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées, le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
 - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
 - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes Argenteuil 1 – 2 et 3	2019	2020
ARGENTEUIL	662	446
BEZONS	149	167
ST GRATIEN	60	48
SANNOIS	121	86
Total	992	747
Total départemental	4995	3864

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Argenteuil 2	2019	46	4		7	11	0
	2018	37	0	45	12	10	2
TOTAL DEPT	2019	37	0	45	12	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

MNA : mineur non accompagné

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 186 aides pour un montant de 26 830 €. (Sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) ;
- Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
ARGENTEUIL	MECS Bayard Joly (LA CROIX ROUGE FRANÇAISE)	2 rue de Montmorency	43
ARGENTEUIL	MECS La Manoise (ANRS)	8 rue du Paradis	35
ARGENTEUIL	DIS 95 (LA CROIX ROUGE FRANÇAISE)	2 rue Paul Vaillant Couturier	130
ARGENTEUIL	Centre Maternel Les Gigognes (LA CROIX ROUGE FRANÇAISE)	2 rue Paul Vaillant Couturier	22
ARGENTEUIL	Centre maternel DAAME (LA CROIX ROUGE FRANÇAISE)	2 rue Paul Vaillant Couturier	11
ARGENTEUIL	Relais parental « Relais Joly » (LA CROIX ROUGE FRANÇAISE)	2 rue Paul Vaillant Couturier	12
ARGENTEUIL	Accueil de Jour Adoval (LE VALDOCCO)	32 avenue Georges Clémenceau	6
ARGENTEUIL	Service d'AEMO (LA SAUVEGARDE)	12 boulevard Maurice Berteaux	174
ARGENTEUIL	Service d'accueil modulable SAM 95 (SAINT VINCENT)	12 boulevard Maurice Berteaux	30

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

L'équipe de PMI et de planification et d'éducation familiale assure une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréeer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers de centres en gestion départementale :

- 2 centres avec une activité de Protection Infantile ;
- 2 centres avec une activité de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale.

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (chiffres 2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile

Nombre de séances : 1139
Nombre d'actes : 7818
Enfants vus en consultation : 1694
Enfants vus en permanence : 1516

Protection maternelle

Nombre de séances : 366
Nombre d'actes : 665
Nombre de femmes vues en consultation : 179
Nombre de femmes vues en entretien : 172

Planification familiale

Nombre de séances : 229

Nombre d'actes : 425

Nombre de personnes vues en consultation : 133

Nombre de personnes vues en entretien : 171

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 : Argenteuil 1 – 2 et 3

(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche 2019 : 1 744 (1 684 en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 1 046 (994 en 2018).

Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 44,8 (42,7 en 2018)

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM	Capacité d'accueil AM*	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Argenteuil	6 643	557	1 473	25	1 086	2 559	38,5
Bezons	1 681	191	526	7	255	781	46,5
Saint-Gratien	881	116	325	6	178	503	57,1
Sannois	1 124	182	564	4	225	789	70,2

*AM : assistante maternelle

**EAJE : établissements d'accueil jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

Dans un tissu partenarial très dynamique et varié se pose la véritable question de mieux représenter et/ou insérer la PMI, notamment sur le secteur du Val Nord.

Il y a quelques années un groupe de travail avec la ville avait mis en relief un besoin accru autour du soutien à la parentalité vis-à-vis des familles (ancien secteur du Bordelais, Val Nord).

Chômage des assistantes maternelles.

Actualiser le travail de partenariat en lien avec les mouvements au niveau des équipes PMI mais aussi chez les partenaires.

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : 3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS) : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens.

L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 11-13 rue Jean Lurçat à Argenteuil.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Au CDDS d'Argenteuil : 7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

Indicateurs d'activité du CDDS d'Argenteuil (Données au 30 novembre 2020, année 2020) (ces chiffres regroupent les cantons Argenteuil 1 / 2 / 3) :

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 443 consultations ;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
 - 234 entretiens infirmiers,
 - 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020. Les activités suivantes sont restées ouvertes :

- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- Suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- Tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose. Problématiques du secteur au niveau de la santé.

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins.
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de départements.
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap.
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais à sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone.

Concernant la tuberculose :

- On observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
- Cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
- une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement ;
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement ;
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

En 2020, sur le canton d'Argenteuil 1, 2 et 3 : 6 actions hors les murs ont été menées auprès de 129 personnes, sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la parentalité, de la nutrition. Actions menées auprès de lycéens, de personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 1 358 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 16,86 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -4,84 % par rapport à l'année précédente,
- 468 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 15,87 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -16,87 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 1 247 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 17,94 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -6,03 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Unité de Soins de Longue Durée (USLD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
ARGENTEUIL	EHPAD « Les Pensées » DOMIDEP	102 rue Antonin Georges Belin	98
ARGENTEUIL	Résidence Autonomie « Jean Baillet » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	106, rue du Perreux	48
ARGENTEUIL	USLD « Victor Dupouy » CH D'ARGENTEUIL	69, rue du Lieutenant- Colonel Prud'hon	100

Informations complémentaires :

- Commune(s) signataire(s) de la Charte du Bien Vieillir : Argenteuil.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le

sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Argenteuil a reçu un soutien de la CFPPA (92 400 €).

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés sur la commune d'Argenteuil au 31/12/2020 : 2 213 (11,3 % en moyenne départementale) soit une évolution de 4,8% entre 2019 et 2020.
- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap sur la commune d'Argenteuil ayant reçu au moins un versement en 2020 : 350 (11,1% en moyenne départementale). Aucune évolution n'est constatée entre 2019 et 2020.
- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement sur la commune d'Argenteuil au 31/12/2020 : 182 (9,3 % en moyenne départementale) soit une évolution de 6% entre 2019 et 2020.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'Hébergement (FH) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
ARGENTEUIL	FH+FV La cerisaie - APAJH 95 (*)	38	12	6			56
ARGENTEUIL	SAVS Antenne Argenteuil - APAJH 95 (*) (**)				50		50
TOTAL		38	12	6	50		106

(*) Le nombre de places concerne les 3 cantons d'Argenteuil

(**) Il s'agit de l'antenne d'Argenteuil du SAVS APAJH 95 qui comprend 135 places réparties sur Cergy, Argenteuil et au Plessis Bouchard



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 25 449 en 2017.

Communes	Nombre de logements	Taux d'évolution 2015 - 2019	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires parc privé
Argenteuil	25 449	nd	36%	40%	24%

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU) :

⇒ Argenteuil : > à 25 %, conforme à la loi SRU.

Le Conseil départemental a participé au financement de copropriétés dégradées sur le Val d'Argent : Travaux habitat privé copropriétés :

Copropriétés "Villon 3 et 4" : subventions accordées à hauteur de 38 780 € et 16 043 €. Versements effectués en 2020 : 16 096,03 € et 14 438,70 €.

Il reste à payer 22 683,37 € sur Villon 3 et 1 604,30 € sur Villon 4.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
ARGENTEUIL (tous cantons confondus)	82 744,69 €	140	170 167,53 €	86	122 243,05 €	429	375 155,27 €	655
CANTON ARGENTEUIL 2	82 744,69 €	140	170 167,53 €	86	122 243,05 €	429	375 155,27 €	655

655 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de 375.155,27 €.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

ENS régional : ENS régional des Buttes du Parisis.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Argenteuil	Syndicat AZUR	Syndicat AZUR	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil - Exploitant Génériss	206 000 t / an
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil	
			Traitement des déchets verts	Valorisol – Villeneuve les Sablons	
			Déchetterie	Argenteuil	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable :

1 syndicat : Syndicat des Eaux D'Ile-de-France (SEDIF).

Assainissement :

1 EPT : Grand Paris EPT Boucles Seine.

Rivières :

1 EPT : Grand Paris EPT Boucles Seine.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune collectivité de ce canton n'a de convention ATD.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

La commune d'Argenteuil est quant à elle couverte par le PPBE de la métropole du Grand Paris approuvé en 2019 : <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement-186>.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régit en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Argenteuil.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

La commune d'Argenteuil et la société MOVADOM sont signataires de la charte Val d'Oise durable.

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Aucune subvention attribuée.



5 - INFRASTRUCTURES

Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

5.2 Opérations en études

Réparation du pont d'Argenteuil (RD909 / La Seine) :

La charpente métallique du pont d'Argenteuil est fortement corrodée. À cet effet, un décapage complet de l'ouvrage et une remise en peinture seront réalisés.

Par ailleurs, des opérations diverses seront menées sur l'ouvrage tel que le changement des appareils de dilatation, la reprise de la peinture des garde-corps, des réparations partielles sur le béton de l'ouvrage ainsi que la réfection des dispositifs d'écoulement des eaux.

Par ailleurs, dans le but de sécuriser les traversées du pont d'Argenteuil par les cyclistes, la réduction de 4 à 3 voies routières du pont d'Argenteuil est envisagée avec mise en place d'une affectation de voies dynamique (selon des modalités pendulaires) permettant de libérer l'espace nécessaire à la création de voies cyclables matérialisées sur la partie roulante du pont.

Ce projet a fait l'objet d'un vote par l'Assemblée départementale du 18 décembre 2020 pour un coût de 4,5 M€ TTC. Le démarrage des travaux de réparation du pont est envisagé pour le second semestre 2021.

Regualification de la RD311 et de la RD392 à Argenteuil - Bezons – Cormeilles en Paris dans le cadre du projet de TCSP Bus Entre Seine :

Une étude sectorielle, menée en 2013 par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), devenu en 2017 Île-de-France Mobilités (IDFM), a conclu à la nécessité d'une liaison de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) entre la gare d'Argenteuil, la gare terminus du Tramway T2 (T2) à Bezons via la rue Henri Barbusse et la gare de Cormeilles en Paris.

Le projet a pour objectif d'améliorer la desserte en bus du territoire et notamment les liaisons entre le pont de Bezons (T2) et les gares ferroviaires d'Argenteuil, Sartrouville et Cormeilles en Paris. Ce projet prévoit l'aménagement des voies réservées aux bus et des mesures d'accompagnement permettant d'améliorer le service, notamment le temps de parcours et la régularité des bus.

L'important trafic journalier supporté par la RD311 et la RD392 nécessitera la requalification de ces deux axes sur les parties concernées par ce projet de TCSP.

Le cout global de ce projet s'élève à 115,3 M€ dont 55,3 M€ pour les travaux dédiés spécifiquement aux voies de bus.

Une convention de financement (3,6 M€ répartis à 50 % entre la Région Île-de-France (RIF) et le Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95) relative aux études dans le cadre d'un dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) jusqu'à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) approuvé par le Conseil du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a été notifiée en octobre 2015. Le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé au Conseil d'Administration du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) le 13 décembre 2017.

Lors de la concertation du 19 avril au 20 mars 2018, 82 % des contributeurs ont exprimé un avis favorable au projet.

En 2019, Ile-de-France Mobilités (IDFM) a menée des études préliminaires. Cette phase d'études préliminaire a permis de stabiliser le projet sur le plan de l'aménagement.

En 2020, IDFM a poursuivi les études du Bus Entre Seine avec l'élaboration du schéma de principe et des dossiers réglementaires préalables à l'enquête publique (MECDU, étude d'impact, évaluation environnementale, évaluation socio-économique, état initial de l'environnement...). L'ensemble de ces dossiers ainsi que la convention de financement des études d'avant-projet (AVP) ont été validé en CA d'IDFM du 9 décembre 2020.

Le coût des travaux a été évalué à 125 M€ HT (CE 2019) dont 5 M€ HT concerne les mesures d'accompagnement. Les acquisitions foncières sont également comptées dans les 125M€ HT. Cette estimation financière inclut une enveloppe d'1 M€ pour réaliser des mesures d'accompagnement complémentaires à Sartrouville (en plus de celles déjà prévues : réaménagement de stations, priorités aux feux), en lien avec les projets urbains.

Les études préalables à l'enquête publique sont pilotées par IDF Mobilités et cofinancées par le Département du Val d'Oise, à hauteur de 50 %, avec la Région.

Afin de poursuivre l'avancement du projet, le Conseil départemental a approuvé en Commission permanente du 2 novembre dernier la convention de financement des études d'avant-projet, avec un financement à hauteur de 930 000 € (30 % du montant des études – État et Région couvrent 70 % dans le cadre du contrat de plan 2015-2020).

Suite à l'enquête publique, la maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par Ile-de-France Mobilités (IDFM). Le projet empruntant des voiries départementales (RD392, RD41 et RD48), la poursuite des études devra être réalisée en étroite collaboration avec les services du Département, gestionnaire de ces axes.

Calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

- 2021 : Enquête publique ;
- 2022-2023 : poursuite des études (AVP, projet) ;
- 2024 : démarrage des travaux (dévoisement des réseaux concessionnaires) ;
- 2027 : Mise en service.

5.3 Opérations réalisées sur RD

Aménagement d'un giratoire au croisement des RD41, RD311 et A15 et amélioration des cheminements doux :

Ce projet a pour objectif la sécurisation et l'amélioration des conditions de circulation au droit du carrefour existant sur la RD311 préalablement à l'opération, régi par des régimes de priorité et de l'arrivée sur la RD41 depuis l'A15 en provenance de Cergy.

Cette opération a permis :

- De sécuriser l'itinéraire pour tous les usagers (voitures, poids-lourds, modes doux),
- D'aménager le carrefour assurant le croisement entre les RD311, RD41 et l'A15 en carrefour giratoire avec priorité aux véhicules circulant sur l'anneau,
- De sécuriser le carrefour avec la bretelle de sortie A15, la RD311 et le centre commercial Grand-Frais par l'aménagement d'un carrefour sécurisé par de la signalisation lumineuse tricolore.

Le projet a fait l'objet d'un Dossier de Prise en Considération (DPC) adopté par l'Assemblée départementale le 29 mars 2019 et était estimé à 1,25 M€ HT cofinancés par le Département à hauteur de 65 % et la Ville d'Argenteuil à hauteur de 35 %.

Les travaux ont débuté en novembre 2019 et se sont achevés en juillet 2020.

Réfection d'ouvrage d'art :

Deux opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 61 810,58 € TTC ont réalisé sur l'année 2020.

5.4 Opérations prévues

- RD 41 – Argenteuil Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2018 d'un montant de 800 000 € TTC concernant la requalification de l'Avenue de Stalingrad. Aménagements à réaliser au niveau des accès au magasin « Lidl ». Opération reportée à une date ultérieure en fonction du devenir du projet de « Lidl ».
- RD 41 – Argenteuil : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Réalisation d'un plateau Boulevard du Général Delambre d'un montant de 75 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte Covid

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Méto-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 ^{er} confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 ^{ème} confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire

Le RER A et la ligne L nord (ou L3) Paris Saint-Lazare – Cergy

Avec 1,2 millions de voyageurs par jour, le RER A est la ligne la plus chargée d'Europe. Il dessert 6 des 8 départements d'Île-de-France avec un tronç commun entre Vincennes à l'est et Nanterre-Préfecture à l'ouest. Il est co-exploité par la RATP, principal opérateur du RER A et la SNCF qui opère les deux branches vers Cergy et Poissy depuis Nanterre-Préfecture.

Dans le Val d'Oise, cette branche dessert les gares de Neuville-Université, Cergy-Préfecture, Saint-Christophe et le Haut. Ces mêmes gares sont reliées à Paris Saint-Lazare par la ligne L nord, exploitée exclusivement par SNCF Transilien. 52 000 voyageurs transitent quotidiennement dans ces gares valdoisiennes.

Le RER A est exploité entièrement en rames récentes à deux niveaux depuis 2017. La ligne L nord est équipée à 100 % de matériel récent depuis fin 2020.

La ponctualité était de 84,5 % sur tout le RER A et de 70 % sur la branche Achères-Cergy en 2017 (pire résultat d'une branche RER). Pour la L nord, elle était de 75 % pour les trains Cergy. Ces résultats très mauvais ont justifié une refonte d'offre, entrée en vigueur en décembre 2017.

Depuis, le taux de ponctualité a fortement progressé sur le RER A, avec un résultat en 2020 de 93,3 % (cumul janvier-septembre) pour l'ensemble de la ligne (soit proche de l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) à la SNCF, de 94 %). Il a également progressé sur la branche Cergy, qui, partant de très bas reste encore en dessous de l'objectif contractuel avec un taux de 86 % en 2020.

Parmi les mesures d'amélioration récentes, les équipes SNCF et RATP se sont regroupées au sein d'un Centre de commandement unique (CCU) à Vincennes, depuis le 2 mars 2019. En parallèle, une quatrième voie, commandée par la CCU, a été mise en service à Cergy-Le-Haut, le 2 septembre 2019 (après 9 mois de retard). Elle permet de fluidifier le trafic du RER A et de la ligne L nord grâce à deux voies dédiées par ligne au terminus (gare de Cergy-Le-Haut). L'impact de ces dernières adaptations sur le taux de ponctualité est positif.

Ces résultats sont donc encourageants mais encore insuffisants pour la branche Cergy car d'autres problèmes sont apparus : la fréquentation a beaucoup augmenté sans que le nombre de trains circulant n'ait augmenté sur le RER A, d'où une saturation des rames en heures de pointe, notamment le soir de retour depuis la Défense.

Comité de suivi de la branche Achères-Cergy :

Dans le cadre de la nouvelle offre mise en place fin 2017, le Département a obtenu un comité de suivi spécifique à la branche SNCF Achères-Cergy pour suivre les résultats (ponctualité, suppression...) et pour travailler sur les problèmes quotidiens des voyageurs. Ce comité présidé par Philippe Rouleau, Vice-Président délégué aux transports, réunit Île-de-France Mobilités, la RATP et la SNCF ainsi que les élus de la branche.

Un prochain comité devrait être programmé début 2021 pour faire le point sur les résultats du programme de travail en cours.

Ce programme porte :

- Sur l'étude (sous maîtrise d'ouvrage Île-de-France Mobilités) d'opportunité et de faisabilité de la suppression du changement de conducteurs SNCF/RATP en gare de Nanterre-Préfecture (il s'agit d'un irritant majeur pour le voyageur qui doit supporter un temps d'attente, aggravé par la régulation nécessaire à une double convergence entre les trains RER des branches SNCF et RATP et des trains de la ligne L nord).
- Sur des études (maîtrise d'ouvrage SNCF et RATP sous l'égide d'IDF Mobilités) portant sur les possibilités d'augmentation de la capacité du tronçon partagé et sur l'évolution de la répartition des trains A et L entre les branches Cergy/Poissy.

Toutefois, une des difficultés pour augmenter l'offre est le manque de disponibilité du matériel roulant et la contrainte financière, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire.

Futures correspondances avec le RER E et la ligne 15 :

À partir de 2022-2024, les lignes A et L bénéficieront du projet d'extension vers l'ouest du RER E (projet Eole). Il sera possible de correspondre avec le RER E en gare de Nanterre et La Défense pour le RER A en 2022, puis à Houilles-Carières-sur-Seine en 2024 pour les lignes L et A.

À horizon 2030, le RER A permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du futur métro automatique du Grand Paris Express en gare de La Défense Grande Arche, et pour la ligne L en gare de Bécon-les-Bruyères.

La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors :

La ligne J6 comporte un tronc commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronc commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- Densifier l'offre dans le tronc commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains,
- Améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de - 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares Valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

Correspondance avec la ligne 15 ouest

À horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

La ligne J4 Paris Saint-Lazare – Ermont-Eaubonne :

La ligne J4 relie Paris Saint-Lazare à Ermont-Eaubonne (son terminus), en desservant 4 gares dans les Hauts-de-Seine (Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Le Stade) et 3 gares dans le Val d'Oise (Argenteuil, Sannois et Ermont-Eaubonne).

Cette ligne est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel récent apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

Elle est fréquentée quotidiennement par 25 000 voyageurs.

Son taux de ponctualité est de 96,4 % en 2020 (sur le cumul janvier-août), l'une des meilleures lignes d'Île-de-France, dépassant l'objectif contractuel (94 %) entre SNCF Transilien et Île-de-France Mobilités.

Correspondance avec la ligne 15 ouest

À horizon 2030, la ligne J4 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du métro Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes.

6.1.2 Réseau tramway et tram-train

Tramway T2 Bezons - La Défense :

Le prolongement jusqu'au pont de Bezons est effectif depuis 2012. La ligne relie donc la porte de Versailles au pont de Bezons sur 17,9 kilomètres et compte vingt-quatre stations. Un renfort d'offre a été validé par Île-de-France Mobilités en 2015 notamment avec la mise en place de matériel plus capacitaire. Le trafic global de la ligne T2 est de 45 millions de voyageurs en 2019.

Tramway express T11 :

Le Tram 11 Express (T11) est un projet de voie ferrée de 28 km en rocade sur le réseau de la « grande ceinture » entre Sartrouville (78) – Argenteuil (95) – Epinay (93) – Villetaneuse (93) – Stains (93) – Le Bourget (93) et Noisy-le-Sec (93), dont la réalisation a été fractionnée en deux phases.

La phase 1, entre Epinay-sur-Seine RER C et Le Bourget RER B (10.5 km), est en service depuis juillet 2017. Sa livraison a pris deux ans et demi de retard et connu un fort dépassement du budget (+ 30 % soit 610 M€ conditions économiques 2006 au lieu de 450 M€).

Il s'agit d'une ligne de rocade circulant sur une nouvelle paire de voies le long de la grande ceinture ferroviaire dédiée elle à la circulation du fret. Elle intéresse les territoires valdoisiens desservis directement (Deuil-la-Barre et Montmagny par la gare Épinay-Villetaneuse) ou par les correspondances avec le RER C à Epinay-sur-Seine, la ligne H à Épinay-Villetaneuse, le RER D à Pierrefitte-Stains et le lien vers Roissy au Bourget RER B.

Le service est effectué par du matériel roulant tram-train, exploité par une filiale de la SNCF, pouvant accueillir 250 personnes par rame. La ligne comptait 25 000 voyageurs/jour au dernier trimestre 2018. L'enjeu majeur est d'obtenir son prolongement à l'ouest, jusqu'à la gare de Sartrouville RER A, permettant de relier deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4).

6.1.3 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise. Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Parisis, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-19 (Cergy/Montigny-lès-Cormeilles/Argenteuil), la ligne 95-29 (Ermont/Montigny-les-Cormeilles), la ligne 95-20 (Cergy/Herblay-sur-Seine/Cormeilles-en-Parisis/Argenteuil) desservent le territoire.

Renfort d'offre (Grand Paris des bus)

La ligne 95-19 et ses 3 circuits A (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare/Cergy-Gare), B (Ermont-Eaubonne-Gare/Cergy-Gare) et C (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare) ont été scindés en deux lignes depuis le 6 mai 2019 :

La ligne 95-19 dessert les arrêts entre la gare de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil.

La ligne 95-29 dessert les arrêts entre la gare de Montigny-Beauchamp et la gare d'Ermont-Eaubonne.

Les évolutions apportées sont les suivantes :

- ⇒ Renforcement de l'offre en semaine, le samedi et le dimanche (pour lesquels la fréquence est passée de 90 minutes à 60 minutes).
- ⇒ Élargissement de l'amplitude sur l'ensemble de la semaine jusqu'à 23h en semaine, 22h le samedi et 21h le dimanche.

La ligne 95-20 assure une desserte entre la gare de de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil. Les évolutions apportées depuis le 24 février 2020 sont les suivantes :

- ⇒ Renfort en heures de pointe (HP) avec une fréquence de 15 minutes au lieu de 20 minutes.
- ⇒ Renfort en heures creuses (HC) avec une fréquence dégressive de 20 minutes à 30 minutes, au lieu de 30 minutes sur l'ensemble de la période (baisse de la fréquence HP/HC moins violente).
- ⇒ Desserte de la gare de la Frette-sur Seine (devrait permettre d'augmenter la capacité de prise en charge des élèves de la Frette-sur-Seine et « désaturer » les autocars scolaires en direction du Collège Georges Duhamel (problématique 30-34 la Frette-sur-Seine- Herblay Lycée).
- ⇒ Prise en compte des nouveaux temps de parcours suite à l'étude demandée par le Conseil départemental (au regard de réclamations relatives à des retards sur la ligne).
- ⇒ Prolongement de la ligne le dimanche et jours fériés jusqu'à Cergy-Préfecture au lieu de la gare d'Herblay-sur-Seine.

R'bus (Transdev) :

Ce réseau urbain dessert les villes d'Argenteuil et Bezons au moyen de 15 lignes.

Bus en Seine (Transdev) :

La ville de Bezons est desservie par la ligne H (Bezons-Carrière-sur-Seine).

Noctilien :

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne noctilien 52 (Argenteuil-Collège Claude Monet/Gare Saint-Lazare) a été renforcée depuis le 22 mai 2017 :

- ⇒ Renforcement du lundi au vendredi, toute l'année, pour assurer 2 passages par heure et par sens et le samedi et le dimanche, toute l'année, avec 3 passages par heure et par sens.

La ligne noctilien 24 (Bezons - Grand Cerf/ParisChâtelet) a été prolongée jusqu'à la gare de Satrouville depuis le 26 mars 2018.

6.1.4 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2019, 8 points d'arrêt ont été mis en accessibilité sur la commune d'Argenteuil pour un coût de 143 915 €.

6.1.5 Nouvelles mobilités

Aires de covoiturage sur l'A15 :

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du viaduc A15 en 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiant d'un accès proche de l'A15 et de l'A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site).

L'objectif était d'encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d'augmenter le nombre de passagers par véhicule.

À ce jour, les aires de Décathlon Osny, Décathlon Herblay-sur-Seine, d'Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, sont matérialisées (signalétique et marquage au sol).

6.1.6 Aides aux usagers

Forfait Améthyste :

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80% ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'utilisateur participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires :

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95 :

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.

En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).

Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors :

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.

C'est un projet qui induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc...) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillierie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgeroult, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Parisis et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

6.2.2 Réseau tramway et tram-train

Le tramway express T11 phase 2 :

Comme pour la phase 1, le projet consiste à adosser à la voie de la grande ceinture (utilisée pour le fret), deux nouvelles voies dédiées au trafic de voyageur pour relier :

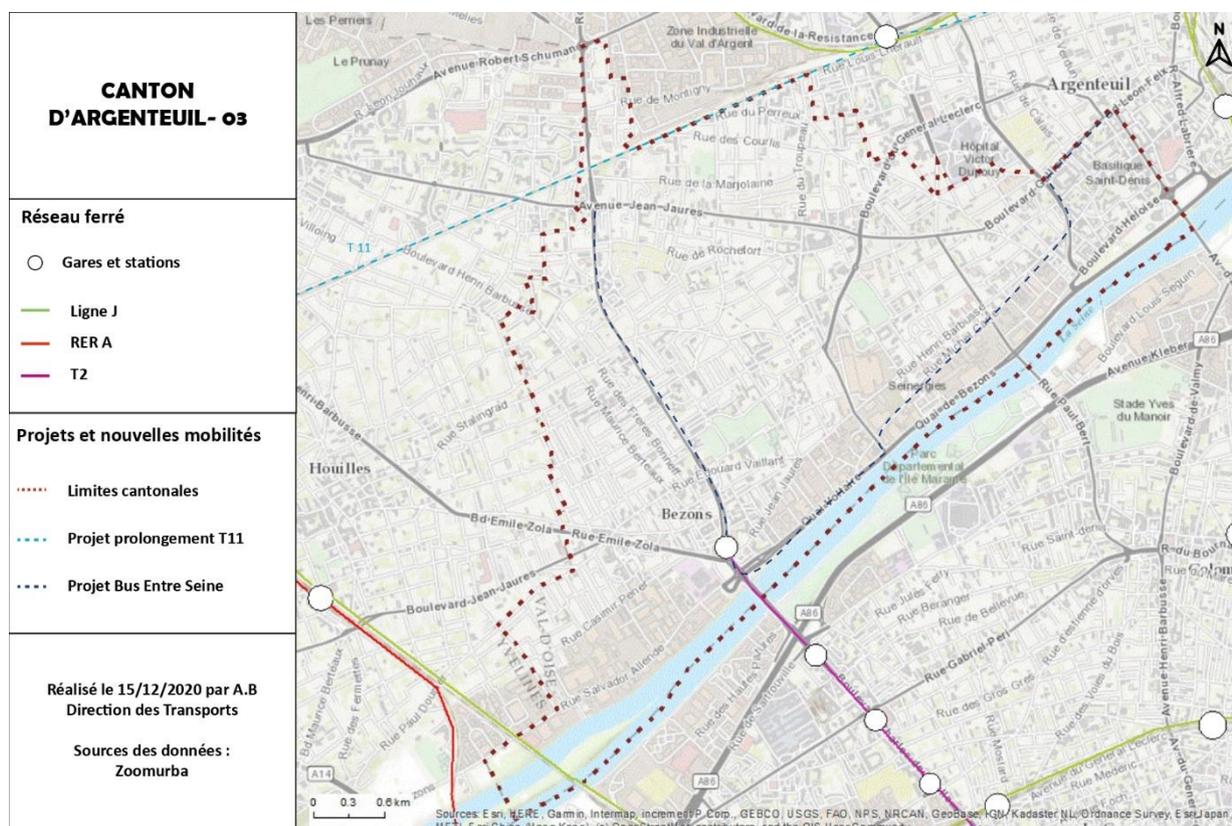
- Epinay-sur-Seine à Sartrouville RER A, en passant par deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4). Cette section ouest représente 12 km environ.
- Le Bourget RER B à Noisy-le-Sec RER E. Cette section représente 5,5 km environ.

La Présidente de Région Valérie Pécresse, a annoncé en 2019 son soutien à la réalisation de la phase 2 dans le cadre de son plan d'urgence pour le Val d'Oise.

En juin 2020, en tant que Présidente d'Île-de-France Mobilités, elle demande à SNCF Réseau, en accord avec l'État, de prendre les dispositions nécessaires pour mobiliser une équipe de maîtrise d'ouvrage afin d'enclencher au plus vite la reprise des études du prolongement.

La réalisation de la phase 2 du T11 Express est estimée à environ 1,2 milliards (euros 2009), la partie Ouest étant estimée à elle seule à 800 M€. À court terme, la Région et l'État ont pris l'engagement de mettre en place en 2020, les conventions permettant de couvrir les besoins d'acquisitions foncières et de relance des études de SNCF Réseau.

La mise en place d'un comité de pilotage du projet est envisagée.



6.2.3 réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de

bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. **Annexe 4** : cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par 3 bassins distincts sur les 3 communes (bassin n°4, n°5 et n°33).

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

Le Conseil d'administration d'IDF Mobilités du 17 avril 2019 a validé le lancement des procédures de mise en concurrence pour l'exploitation des lignes de bus des bassins n°5 et n°33 desservant les villes d'Argenteuil et de Saint-Gratien.

La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation dans le cadre de ces futurs contrats est envisagée pour le 1^{er} septembre 2021.

Bus Entre Seine :

Le projet Bus entre Seine vise l'amélioration des liaisons bus entre le pont de Bezons (T2) et les gares d'Argenteuil (Transilien J), de Sartrouville (RER A, Transilien L) et de Corneilles-en-Parisis (Transilien J). L'enjeu est d'offrir une liaison performante entre les quartiers d'habitation, d'activités et les grands pôles de transports d'un territoire en forte mutation.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Faciliter les déplacements sur le territoire en améliorant le fonctionnement et les connexions des lignes de bus existantes et en accompagnant le développement des modes actifs ;
- Assurer un rabattement efficace avec les lignes de transport structurantes du réseau ;
- Accompagner le fort développement urbain du secteur.

Le projet prévoit :

- La mise en place de voies dédiées entre la gare d'Argenteuil, le pont de Bezons (T2), le quartier des Indes à Sartrouville et le boulevard du Parisis à Corneilles-en-Parisis (8,5 km). Ces aménagements s'accompagneront d'une requalification des espaces publics : itinéraires cyclables, cheminements piétons, etc.
- Des mesures d'accompagnement ponctuelles permettant d'améliorer la circulation des lignes fortes vers les gares de Sartrouville et de Corneilles-en-Parisis (priorités aux feux, aménagement de certaines stations...).

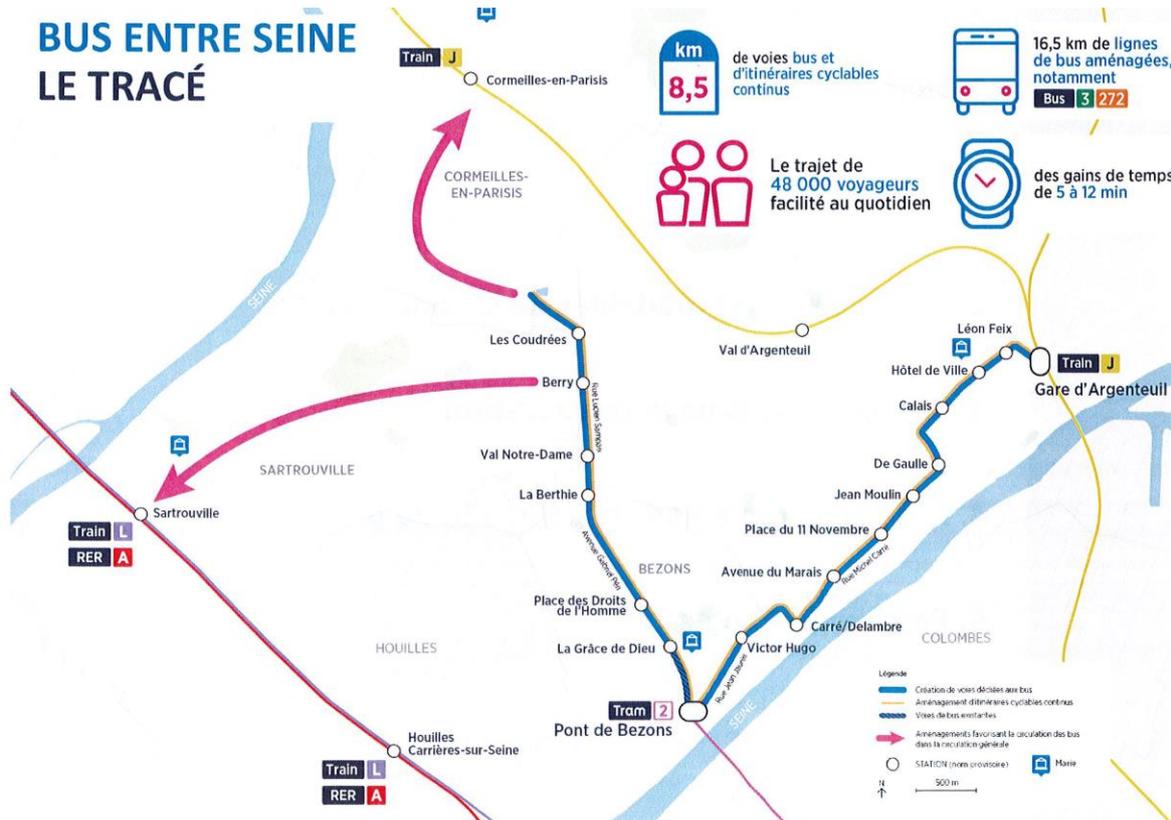
Pilotées par Île-de-France Mobilités, les études préalables à l'enquête publique sont cofinancées à 50 % chacun par la Région et le Département (coût total des études : 3,6 M€). La concertation préalable du projet s'est tenue en 2018. Le bilan s'est avéré positif tant du côté des habitants que des collectivités.

Le schéma de principe et le dossier d'enquête publique ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités de décembre 2020, pour une tenue de l'enquête publique en 2021.

Au stade du schéma de principe, le projet est estimé à 125 M€ HT et la mise en service envisagée à l'horizon 2027.

Suite à l'enquête publique, la maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par Île-de-France Mobilités, en coordination avec le Département au regard des interfaces du projet avec le domaine départemental. Afin de poursuivre l'avancement du projet, la Commission permanente du 2 novembre 2020 a approuvé la convention de financement des études d'avant-projet, avec une participation financière du Département de 30 % (soit 930 000 €). L'État et la Région couvrent 70 % dans le cadre du contrat de plan 2015-2020 (soit 2 170 000 €).

Le Département est aujourd'hui le seul financeur du bloc local.



Carte issue de la concertation- Source – Île de France Mobilités

6.2.4 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo

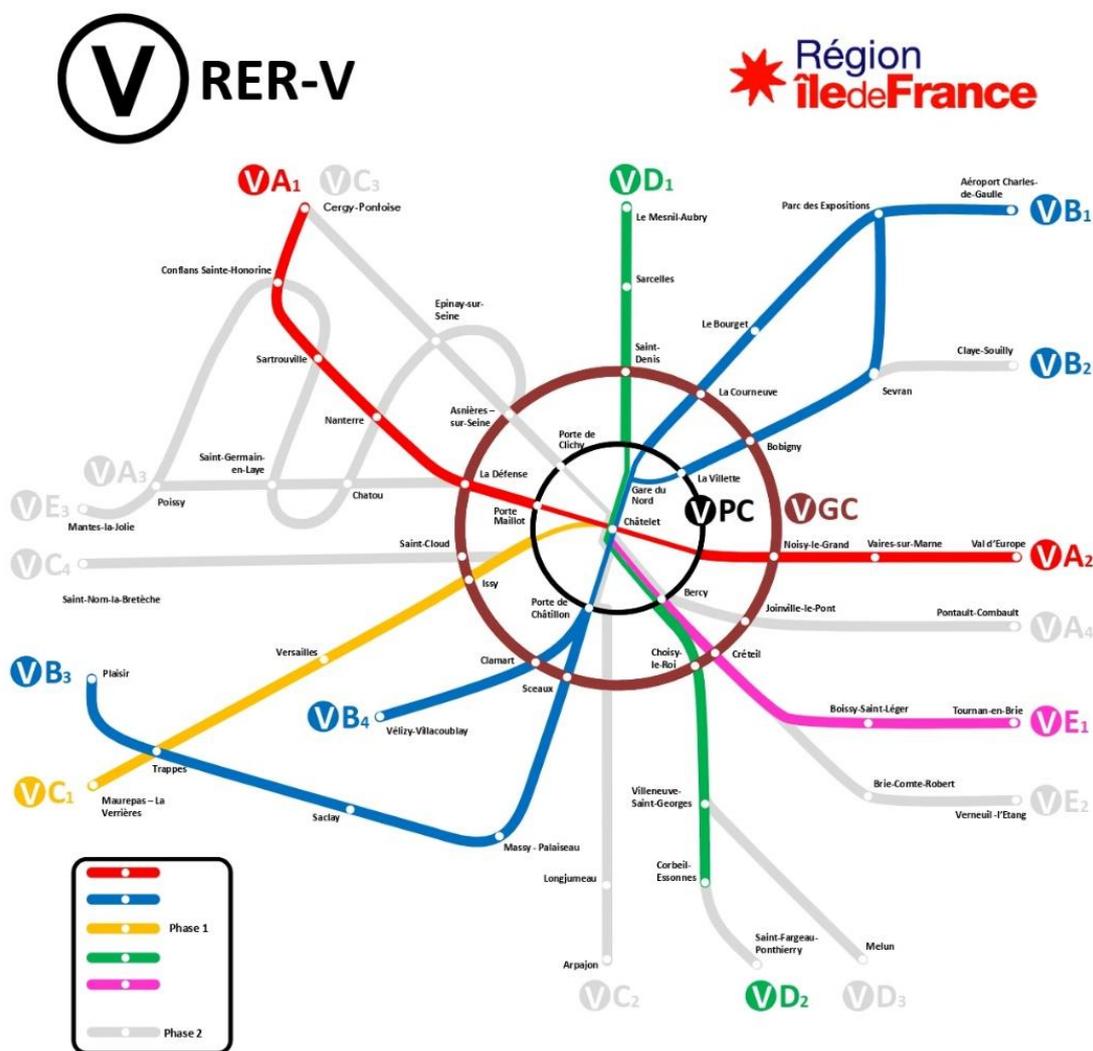
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction.

7.2 Collèges

6 collèges pour 3 400 collégiens.

Commune	Collège	Effectifs Collèges 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021*	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Argenteuil	Ariane	567	+ 19,11 %	260	+ 4,42 %	63 502,50 €	2016
Argenteuil	Lucie-Aubrac	600	+ 16,73 %	50	- 60,00 %	77 920,50 €	2016
Argenteuil	Sadi-Carnot	420	+ 5,79 %	140	- 20,00 %	57 163,00 €	2017
Argenteuil	Eugénie-Cotton	717	- 5,77 %	118	- 15,71 %	94 668,00 €	2017
Argenteuil	Irène-Joliot-Curie	522	+ 11,30 %	144	+ 9,62 %	70 293 €	2017
Argenteuil	Claude-Monet	574	+ 0,70 %	90	- 7,22 %	87 511,50 €	2018

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Commune	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Argenteuil	Ariane	Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> ➤ Projet « PROJET JUSTICE »	DEC	4 ^e	150
		Climat scolaire ➤ Théâtre interactif : prévention du harcèlement	DEC	4 ^e	150
		➤ Mission H - les Petits Débrouillards	DEC	6 ^e	30
		Lien collégiens – monde professionnel ➤ Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels	DEC	3 ^e	25
Argenteuil	Lucie-Aubrac	Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> ➤ Projet « les écrans »	DEC	5 ^e	140

		<p>Jeux Olympiques et Paralympiques 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des « Classes olympiques Sciences et Sport » 	DEC	6 ^e	30
		<p>Vacances apprenantes – Ecole ouverte Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes » : 38 élèves bénéficiaires sur 3 semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 demi-journées d'ateliers artistiques ➤ 8 demi-journées de soutien scolaire ➤ 15 journées de soutien sportif 	DEC/DAC	Tout niveau	38
		<p>Climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théâtre interactif : prévention des violences sexistes ➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE 	DJPS/DE C	4 ^e	6
		<p>Prévention du décrochage scolaire Accompagnements personnalisés d'élèves</p>	DEC	3 ^e	1
		<p>Lien collégiens – monde professionnel Bourse de stage collégiens en entreprise</p>	DEC	3 ^e	3
		<p>Sciences et nouvelles technologies</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent 	DEC	4 ^e et 3 ^e	30
Argenteuil	Sadi-Carnot	<p>Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Pratique artistique et culturelle. » 	DEC	Tout niveau	350
		<p><u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Prévention contre les dangers des écrans 	DEC	6 ^e , 5 ^e , 4 ^e et ULIS	315
		<p>Climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Silence on lit ! 	DEC		
		<p>Lien collégiens – monde professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels ➤ Pack Collèges-Entreprises : x2 ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DEC	4 ^e	28
			DEC	4 ^e et 3 ^e	55
			DEC	3 ^e	1
Argenteuil	Eugénie-Cotton	<p>Appels à Projets – Référente Ambre Delaunay, prof. documentaliste</p> <p><u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Prévention du harcèlement au collège » ➤ Projet « Réseaux sociaux : être un meilleur cybercitoyen » 	DEC	5 ^e et 5 ^e SEGPA	90
			DEC	6 ^e et 6 ^e SEGPA	153
		<p>Climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE ➤ Mission H, être humain vivre ensemble - Exposition et animation – Les Petits débrouillards 	DAC/DEC	3 ^e	15
			DEC	6 ^e et 5 ^e SEGPA	26

		Lien collégiens – monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pack Collèges-Entreprises 	DEC	4 ^e SEGPA	24
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DEC	et 3 ^e SEGPA	5
Argenteuil	Irène-Joliot-Curie	Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Égalité filles-garçons » 	DEC	4 ^e , ULIS	130
		Climat scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 Mission H - les Petits Débrouillards 	DEC	6 ^e	46
Argenteuil	Claude-Monet	Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Media et sexualité » 	DEC	3 ^e , 3 ^e SEGPA, ULIS	165
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Spectacle-débat sur les nouvelles technologies et leurs usages » 	DEC	5 ^e , 5 ^e SEGPA	165
		Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des « Classes olympiques Sciences et Sport » 	DEC	5 ^e	11
		Climat scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théâtre interactif : prévention des violences sexistes ➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE 	DJPS/DE S	4 ^e et 4 ^e SEGPA	7
		Lien collégiens – monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pack Collèges-Entreprises 	DEC	3 ^e SEGPA	16
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DEC	3 ^e	8 élèves

7.4 Enseignement supérieur

Campus des métiers et qualifications :

Après un lobby fort du Département, la ville d'Argenteuil a été désignée par la Région pour accueillir le Campus des Métiers et Qualifications de la Sécurité. Le projet, porté par CY Université associera les services de la Région et du Rectorat de Versailles. Il viendra réemployer le site de l'IUT de CY à Argenteuil, et proposera un panel de formations de bac+1 à bac+8 autour des métiers de la sûreté et de la sécurité, en lien très étroit avec les attendus des entreprises du secteur dans une logique d'insertion professionnelle immédiate pour les étudiants.

Les premières formations du CMQ Sécurité ont démarré fin 2019.



8 - CULTURE – LOISIRS

Bien que la ville d'Argenteuil appartienne à la métropole du Grand-Paris, elle continue de regarder vers le Département, par sa présence au sein des réseaux et sa collaboration régulière avec les services du Département. Le Conservatoire à Rayonnement Départemental participe au réseau des établissements d'enseignement artistique, le Figuier Blanc est un membre très actif du Pôle Itinérant en Val d'Oise (PIVO) - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise - et de l'association des cinémas indépendants Ecrans VO. Les Cinglés du cinéma et la Maison Claude Monet qui devrait accueillir un office de tourisme et un lieu d'interprétation autour de Monet, sont des projets importants accompagnés également par le Département. Le Musée, en devenir, pourrait constituer un outil remarquable d'initiation à la culture et de porter à connaissances du vaste territoire de la Ville.

L'ensemble des structures culturelles, et en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : Ouverture du Festival au centre culturel du Figuier Blanc en présence de Michael Dudok de Wit, ateliers, goûters au ciné, rencontres, journées professionnelles, scolaires ... Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ, sont dédiés à cette manifestation.

2 - Le Conseil départemental soutient depuis plus de 15 ans la manifestation des "Cinglés du cinéma" (montant 2020 : 1 000 €). Depuis 2015, la mission Images & cinéma accompagne aussi la manifestation en aidant dans le choix du parrain et en fournissant des films d'archives.

8.3 Spectacle Vivant

Compagnies de spectacle professionnelles :

ARGENTEUIL

Deux compagnies sont soutenues chaque année par le Département dans le cadre d'un dispositif spécifique de résidences d'implantation pluriannuelles qui vise à mettre en relation la population et les différents acteurs du territoire avec le travail et l'esthétique de la compagnie implantée. Les résidences se déroulent autour de deux axes : la diffusion de la production de la compagnie et la création artistique dans des lieux diversifiés, notamment hors les murs.

Véritable enjeu d'aménagement du territoire, le développement des présences artistiques est un objectif prioritaire pour le Département, rappelé dans le protocole d'accord signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France (DRAC IDF). Une des résidences soutenues est celle de la Compagnie de la Jeunesse Aimable, qui a démarré en 2020 à Argenteuil (la seconde était à Herblay en 2020). Une convention de résidence est conclue avec la compagnie, la ville d'Argenteuil, la DRAC IDF et le Département pour fixer les objectifs, les engagements de chaque partenaire et les modalités de réalisation de cette résidence. Une subvention départementale de 10 000 € a été versée à la compagnie de La Jeunesse Aimable en 2020.

Lieux de diffusion :

1- Centre culturel Le Figuier Blanc (500 places)

Les axes principaux du projet artistique et culturel sont la diffusion, avec une programmation tout public variée et de qualité, et l'accent mis sur le jeune public et l'éducation artistique et culturelle.

2- La Cave (programmation musiques actuelles) : 145 à 250 places. Les 3 axes principaux du lieu sont la diffusion, les répétitions et l'enseignement en plaçant les amateurs au centre du projet.

Ces deux lieux sont soutenus dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local 2020 et ont reçu 21 600 € pour trois projets au Figuier Blanc et 14 400 € pour deux projets à la Cave. Fréquentation globale 2019 des deux structures : 31 500 spectateurs.

L'association "Les pincées musicales", accueillie à l'Atelier - Jardins de l'Abbaye avec un projet de concerts, expositions et actions culturelles, a reçu une subvention de 1 800 € pour la création d'un spectacle.

8.4 Musées

MUSÉE D'ARGENTEUIL - "Musée de France"

Les riches collections évoquent le passé agricole et industriel de la ville. Il existe des interrogations sur le devenir du musée notamment une salle d'exposition mutualisée à l'Atelier (site de l'abbaye disponible 6 mois par an) et la création future d'un centre culturel et de loisirs en bord de Seine. Les anciens locaux (ancien hôpital) sont occupés depuis fin 2018 par des associations.

Une étude de faisabilité est en cours sur un équipement mixte à la Maison Monet (près de la Gare) : Office de Tourisme et espace d'interprétation sur Monet à Argenteuil.

L'équipe scientifique a été renforcée en 2017 par un régisseur de collections et une médiatrice (service culturel et patrimonial).

Démarrée en 2019, l'exposition "L'aventure industrielle d'Argenteuil" a accueilli 2 952 visiteurs entre le 19 septembre 2019 et le 26 janvier 2020. Une subvention de 2 500 € a été allouée par le Département pour ce projet.

En 2020, une subvention de 5 000 € a été attribuée à la commune d'Argenteuil pour son projet "Argenteuil en musique" qui se tient du 19 septembre 2020 au 24 janvier 2021 à l'Atelier, dans les Jardins de l'abbaye. Fréquentation 2020 : 1 072 visiteurs (dont 428 jeune public). L'exposition ouverte en septembre 2020 a donc subi de plein fouet le second confinement.

Point d'attention : collections en réserves présentées uniquement par roulement (expositions temporaires) et sur une période de 4 mois maximum (espaces mutualisés).

Bail de location des réserves dans le centre commercial Rives de Seine arrivé à échéance (en attente de renouvellement officiel ou alternative).

MAISON DE CLAUDE MONET

La Maison de Claude Monet, où l'artiste a résidé durant sept ans de 1871 à 1878 et réalisé quelques 200 toiles, est destinée à devenir, à terme, une étape sur la Route des Impressionnistes.

Située Boulevard Karl Marx, à proximité directe de la gare d'Argenteuil, elle comprendra un « Point d'information touristique » et des espaces d'immersion numérique qui évoqueront, notamment, les toiles réalisées par l'artiste durant cette période, avant son départ pour Vétheuil.

La subvention allouée à Argenteuil pour le réaménagement de la Maison Monet via le dispositif « Projets touristiques innovants » est de 99 000 € soit 30% du montant éligible de 330 000 € HT. Cette subvention a été votée en Assemblée Départementale du 5 juillet 2019.

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

Compte tenu de son rôle structurant pour le territoire, il a été décidé par délibération du 25 novembre 2016 de porter une attention particulière au conservatoire d'envergure départementale d'Argenteuil, classé par l'État, afin de l'accompagner dans son rôle d'établissement ressource.

Une convention d'objectifs a été conclue avec le Département pour la période 2017-2019, renouvelée pour la période couvrant les années scolaires 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023. Cette convention prévoit le versement d'une aide forfaitaire de 75 000 €.

Le bilan établi par le conservatoire à rayonnement départemental d'Argenteuil est très positif, notamment en matière de cohérence territoriale : participation au projet départemental "En scène", collaborations avec d'autres conservatoires dans une logique de réseau. L'offre pédagogique tend à se renforcer dans certaines disciplines sous représentées telles que les musiques actuelles et la danse. Des projets sont également en cours de développement pour l'accueil et l'inclusion des personnes handicapées, conformément à l'objectif souhaité par le Département.

Nombre d'élèves : 955 inscrits

8.6 Bibliothèques

Il n'y a pas de bibliothèque dans ce canton.

8.7 Archéologie

(Néant)

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

8.9 Arts plastiques

Le "Mai des artistiques" existe à Argenteuil depuis 2010. Cette année, l'événement a été annulé suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19. La Ville n'a pas sollicité de subvention au Département.

8.10 Education artistique et culturelle, action culturelle

"Collège au cinéma" :

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, 7 collèges du canton y ont participé : les collèges Lucie Aubrac (182 inscrits – 319 entrées), Ariane (30 inscrits – 32 entrées), Eugénie Cotton (61 inscrits – 113 entrées), Claude Monet (197 inscrits – 301 entrées), l'IME des Coteaux (9 inscrits – 17 entrées), Sainte Geneviève (63 inscrits – 120 entrées) et Joliot-Curie d'Argenteuil (104 inscrits – 123 entrées) pour les deux premiers trimestres scolaires.

Le canton possède deux cinémas "Le Figuier-Blanc", rue Grégoire Collas (4 salles dont une dédiée au cinéma et au théâtre), et "Jean Gabin", place de l'Hôtel de Ville (mono écran). Membres du réseau départemental de l'association "Ecrans VO".

En 2019/2020, 9 collèges se sont rendus au cinéma "Le Figuier Blanc" pour un total de 914 collégiens inscrits et 1 554 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires pour une subvention accordée de 3 885 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant global de 15 110 €, dont une subvention de 2 285 € au cinéma "Le Figuier Blanc", en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

8.11 Territoires et action culturelle

(Néant)

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant)

8.13 Site majeur départemental

(Néant)



9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 18% (13% en moyenne départementale) ;
- taux d'activité : 74% (75% en moyenne départementale) ;
- taux d'emploi : 56% (71% en moyenne départementale) ;
- revenu moyen des ménages : 22 104€ (27 923€ en moyenne départementale) ;

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
Argenteuil	122 885 662	1 105

Source : DGCL

9.1 Activité économique

Le parc d'activités des Berges de Seine :

- Atelier 116 et Atelier 114 :

Sur le parc d'activités des Berges de Seine, la société Bricqueville a réalisé, en 2016, une opération immobilière de 3.360 m² de bureaux et de 312 m² de locaux d'activités, sur le site localisé 116 Quai de Bezons (Ateliers 116). Un nouveau projet immobilier représentant 3.800 m² de surfaces de bureaux et locaux d'activités ainsi qu'un hôtel B&B (3 étoiles) de 120 chambres sont en cours de construction au 114 Quai de Bezons (Atelier 114).

- Projet Urban Valley :

Argenteuil a été lauréat de l'appel à projet « inventons la métropole du Grand Paris 2 » pour un développement immobilier localisé sur le site de l'ancienne friche Yoplait inoccupée, communément appelé « Projet Urban Valley ».

Le groupe Atland a remporté cette sélection, sur la base d'un projet structurant, qui reste à affiner mais qui concerne pour l'essentiel en la mise en place de locaux d'activités, de services, d'un restaurant d'entreprises et d'ateliers de coworking, pour une livraison d'une surface de 18.000 m², en 2023.

Le parc d'activités de la Gare :

- Argenteuil Littoral :

Sur le parc d'activités de la gare, le projet « Argenteuil Littoral » a été également lauréat de l'appel à projet « inventons la métropole du Grand Paris 1 ».

Au lieu et place d'anciennes friches, un nouveau quartier de 25.000 m² intégrant des bureaux et des locaux d'activités devrait voir le jour (environ 300 emplois) avec une pépinière d'entreprises, des locaux pour les start up, un hôtel 4 étoiles, etc...

Cet espace, situé à côté du site de l'entreprise Givaudan, leader mondial des parfums, a pour ambition d'attirer des nouvelles sociétés en lien avec les activités cosmétiques.

- Immocab et Hertel :

D'autres investissements sont d'ores et déjà programmés à proximité de l'espace précédent, avec le projet IMMOCAB, portant sur 18.000 m² (perspective de 200 emplois environ) ainsi qu'avec le projet HERTEL pour 10.000 m², pour des surfaces dédiées aux petites activités (atelier/ bureau/entrepôt) avec une création d'environ 300 emplois.

Le Centre-Ville :

- Île Héloïse :

L'île Héloïse est un projet situé en cœur de ville (localisation sur le site de la salle Jean Vilar...). Ce projet devrait, à terme, accueillir un multiplexe cinéma de 9 salles, une salle de spectacle modulable de 3.250 places (5.000 m²), un complexe commercial (15.000 m²) et des logements etc...

Ce projet devrait pouvoir être relancé mais il fait encore l'objet de contestations sur le plan local, en l'état actuel du projet.

Il devrait être également soumis à consultation à la population par la Mairie sous forme d'un sondage pour recueillir les avis des habitants et des acteurs locaux.

Le parc d'activités du Val d'Argent :

En 2017, la société Oscaro (secteur automobile et transport) a implanté un site important de distribution sur le parc d'activités du Val d'Argent, avec près de 200 emplois.

En 2018, la société japonaise Kubota (secteur BTP et matériel agricole) s'est développée sur ce parc avec son Centre de Recherche et Développement, en y renforçant ses équipes d'ingénieurs.

Des travaux ont eu lieu sur l'éclairage public et des nouveaux travaux de voirie ont été réalisés déroulés en 2019 (notamment rue Jean Poulmarch).

Les parcs d'activités économiques :

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
ARGENTEUIL	ZI du Val d'Argent / Le chemin Vert	115,486	
ARGENTEUIL	PA Les Berges de Seine	56,468	
ARGENTEUIL	CC Coté Seine	1,988	
ARGENTEUIL	ZI de la Gare	14,378	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
ESAT LES ATELIERS DU VAL D'ARGENT	65 - 67 rue de Salonique	ARGENTEUIL	1369	8810C	Etablissement et service d'aide par le travail
DASSAULT AVIATION	1 avenue du Parc	ARGENTEUIL	700	3030Z	Assemblage et aménagement de fuselages d'avion
GIVAUDAN France FRAGRANCES	55 rue de la Voie des bans	ARGENTEUIL	420	2053Z	Création de matières premières et de compositions pour la parfumerie
GESTI-PRO	24 rue Jean Moulin	ARGENTEUIL	358	8121Z	Entretien et propreté de locaux. Nettoyage industriel
TRANSPORTS DU VAL D'OISE	18/20 rue Jean Poulmarch	ARGENTEUIL	350	4931Z	Transports publics urbains de voyageurs
KUBOTA EUROPE	19 à 25 rue Jules Vercruyse	ARGENTEUIL	290	4661Z	Importation et distribution de tracteurs etc.
OPEL France	1 à 9 avenue du Marais	ARGENTEUIL	205	4511Z	Importation et distribution en France de la marque OPEL

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La Fondation des apprentis d'Auteuil porte plusieurs projets financés par des fonds européens dans des collèges et Lycées de Sannois. En effet, par exemple un projet de « remobilisation des collégiens en risque de décrochage scolaire à travers le sport et le soutien scolaire individualisé » a été mené dans le collège Saint-Jean (financement européen : 132 477,26 € et coût total du projet : 264 954,53 €) et un projet « Des ateliers et des ailes - motiver, accompagner et former à la citoyenneté : 8 ateliers qui (re)donnent le goût de se former » dans le lycée horticole de Sannois (financement européen : 89 336,32 € et coût total du projet : 178 672,65 €).

Le Département apporte un soutien financier d'un montant de 92 597 € sur la période 2018-2020 à la Ville d'Argenteuil à travers l'enveloppe départementale du Fonds social européen (FSE) dont la gestion est déléguée à l'association de gestion des fonds européens du Val d'Oise (AGFE 95) pour coordonner, développer et animer le dispositif des clauses sociales d'insertion de la Ville d'Argenteuil.

La ville d'Argenteuil a donc bénéficié du soutien du Fonds social européen (FSE) pour la mise en place du projet intitulé « Coordonner, développer, et animer le dispositif des clauses sociales d'insertion » visant à assurer la coordination et le développement des clauses sociales et l'animation territoriale du dispositif.



10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

10.2 Documents d'urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole Grand Paris est en cours d'élaboration.

10.3 Grands projets en cours ou prévus

Contrat d'Intérêt National (CIN) : Le CIN comprend trois secteurs stratégiques : la Porte Saint-Germain/Berges de Seine, la Zone d'activités économiques de la gare d'Argenteuil et le secteur du Croissant Ferré. Les deux objectifs principaux du CIN sont de permettre le renouvellement urbain de ces secteurs et favoriser le développement économique. Le projet du croissant ferré est lié à la réalisation des travaux du T11 et devrait plutôt se réaliser au-delà de 2020.

Argenteuil littoral : construction d'un ensemble immobilier tertiaire et hôtelier de cinq bâtiments, pour une surface de plancher d'environ 23 000 m² en bord de Seine, sur une ancienne friche SNCF. Le programme a été labellisé « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a fait l'objet d'une modification en 2018 pour permettre ce projet.

Cap Héloïse : le programme prévoit la construction d'un multiplexe de cinémas, d'un pôle commercial, d'une salle de spectacle et de 140 logements au pied du pont d'Argenteuil. Après plusieurs recours, les autorisations administratives nécessaires au cinéma et au pôle commercial ont été obtenues. Le permis de construire a été déposé en 2019 mais le projet est mis en stand-by et semble être en cours de redéfinition.

La friche BALZAC : ce terrain situé à proximité de la gare du Val d'Argenteuil était à l'abandon depuis de nombreuses années. Le projet de Nexity prévoit une résidence seniors de 130 logements, une crèche, et 184 appartements en copropriété. Le permis de construire a été accordé en 2020 et la commercialisation a débuté.

Projet de maraîchage : l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle de Seine Nord prévoit l'installation de maraîchers bio sur les terrains au Nord de la commune avec l'objectif de commercialisation des récoltes d'ici trois ans. En 2020, le projet a été retenu par la Région Ile de France dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la reconquête des friches urbaines.



11.1 EVA - Entrée dans la Vie Active

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Argenteuil (Totalité Commune)	41

11.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Argenteuil	Contact	Val notre Dame Centre-ville	153
Argenteuil	Valdocco	<u>CMJ</u> : Quartiers de Champagne, Martin Luther King, Joliot Curie et Orgemont <u>Val Nord</u> : Quartiers des Terrasses, des Musiciens et Cité Clémenceau	264

11.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF- CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Dispositif des intervenants sociaux en Commissariat : Au Commissariat d'Argenteuil	7 840 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : - La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 € 8 000 €



12 - SPORTS

12.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

6 athlètes soutenus (athlétisme, cyclisme, escrime, karaté et Volley) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

12.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020. Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Argenteuil	Ariane	191 445 €	Dont principalement ravalement de façade, restauration d'enrobés ; renforcement de la sécurité : vidéo surveillance et révision bloc porte coupe-feu ; travaux sur matériel de cuisine ; et divers travaux de mise en sécurité et conformité
Argenteuil	Lucie-Aubrac	428 913 €	Dont travaux de réparation et de plusieurs façades et d'étanchéité de couverture ; remplacement des éclairages par des leds ; au self, remplacement de la vitrine réfrigérée et réfection des circulations ; renforcement de la sécurité : révision bloc porte coupe-feu, changement du visiophone ; ainsi que divers travaux sur les huisseries et de mise en conformité
Argenteuil	Sadi-Carnot	584 463 €	Dont principalement remplacement de la verrière du hall d'entrée, rénovation de la toiture en zinc ainsi que celle en tuiles ; renforcement de la sécurité : remplacement de portes coupe-feu ; travaux de mise en accessibilité ADAP ; mise en œuvre d'une VMC sanitaire ; restauration de l'étanchéité des sanitaires ainsi que divers travaux sur des luminaires et de mise en conformité
Argenteuil	Eugénie-Cotton	265 014 €	Dont poursuite de travaux de mise en accessibilité ADAP, réfection de plusieurs carrelages et réfection de faux-plafonds ; réfection de l'ascenseur ; remplacement de matériel de sécurité, dont portes coupe-feu ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Argenteuil	Irène-Joliot-Curie	261 435 €	Dont principalement réfection des sanitaires du RDC ; remplacement de stores et de vitrages ; réparation de portes ; poursuite de travaux de mise en accessibilité ADAP ; ainsi que divers travaux sur logements et mise en conformité
Argenteuil	Claude-Monet	245 982 €	Dont travaux de mise en sécurité : barreaudages, remplacement du système d'alarme et de cylindres, pose de portes métalliques ; remplacement de blocs portes coupe-feu ; remplacement de carrelage ; ainsi que divers travaux de peinture et de menuiserie
TOTAL CANTON		1 977 252 €	



14 - AIDE AUX COMMUNES

14.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Argenteuil	Réhabilitation du Centre Médico-Social Fernand Goulène	Lutte contre la désertification médicale	24/04/2020	125 000,60
Argenteuil	Installation d'une structure modulaire comprenant la création de 2 classes à l'école élémentaire La Croix Duny	Acquisition de structures modulaires	04/05/2020	17 520,00
Argenteuil	Rénovation, restructuration, réfection, mise aux normes et mise en place de vidéophones concernant 7 écoles Ambroise Thomas Juliot Curie et Jules Gesdes 2	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (Rénovation / restructuration)	04/05/2020	90 386,70
Argenteuil	Construction d'un nouveau GS Centre-Ville	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (Construction / extension / reconstruction)	04/05/2020	1 684 800,00
Argenteuil	Création / extension de 4 salles de classe au sein du GS Paul Vaillant Couturier	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (construction/extension/reconstruction)	04/05/2020	98 892,30
Argenteuil	Réalisation d'un centre de loisirs Paul Vaillant Couturier	Centres de loisirs sans hébergement - CLSH (Création / extension)	14/09/2020	210 000,00
Argenteuil	Rénovation / restructuration à l'école élémentaire Marcel Cachin, à l'école élémentaire Jules Guesde, à l'école Jules Ferry, à l'école maternelle Pauline Kergomard, et à l'école maternelle Jules Guesde	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	07/12/2020	94 574,00
Total				2 321 173,60

14.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Pas de dossier en cours d'instruction.

14.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Pas de projet en cours sur ce canton.

14.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc). Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.
Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé
Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

Données générales :

28 actualités publiées
127 projets ajoutés ou modifiés
17 024 pages vues
6978 sessions
266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Argenteuil 2	0	1	1

Seules les communes de – de 5 000 disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

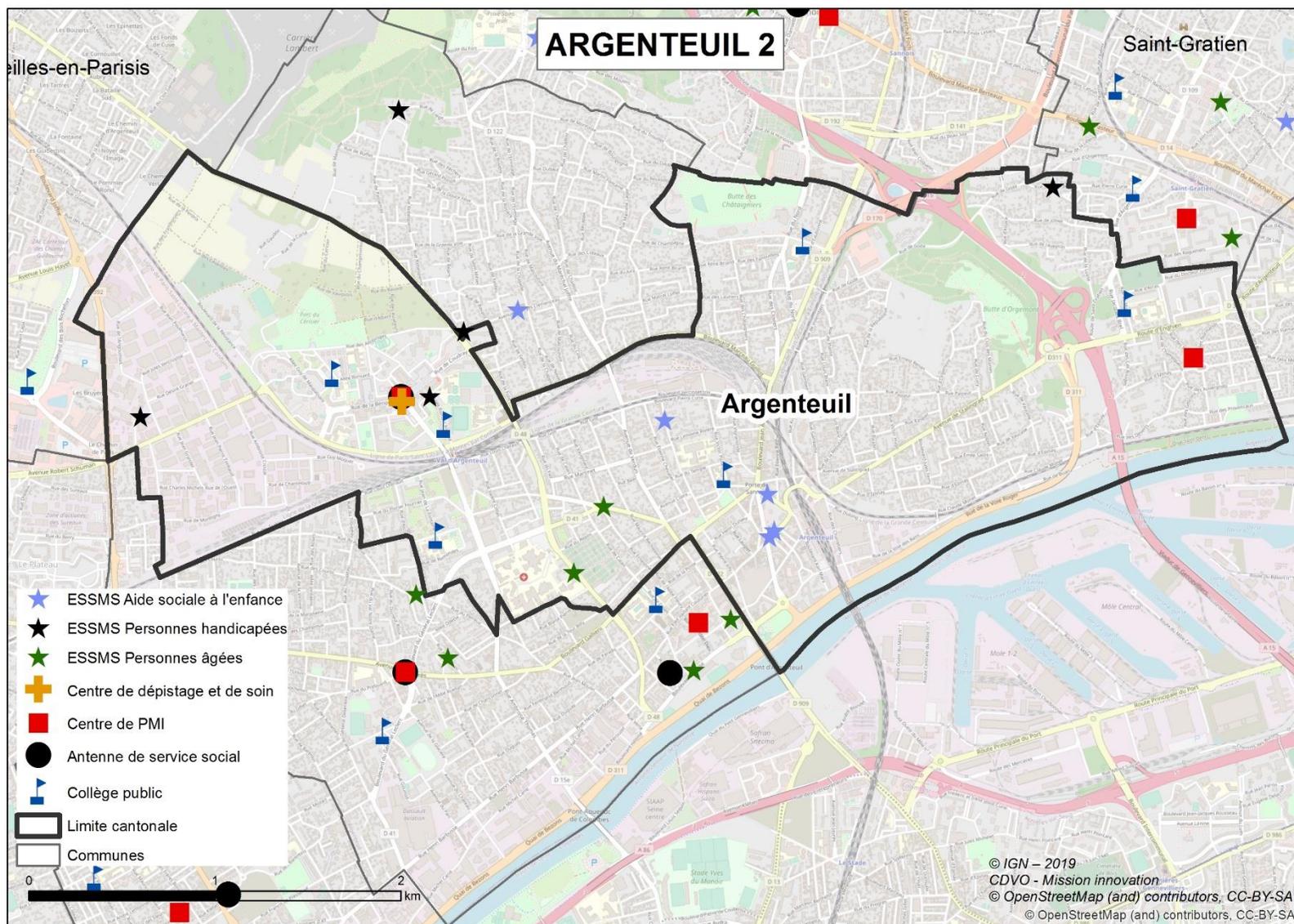
Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

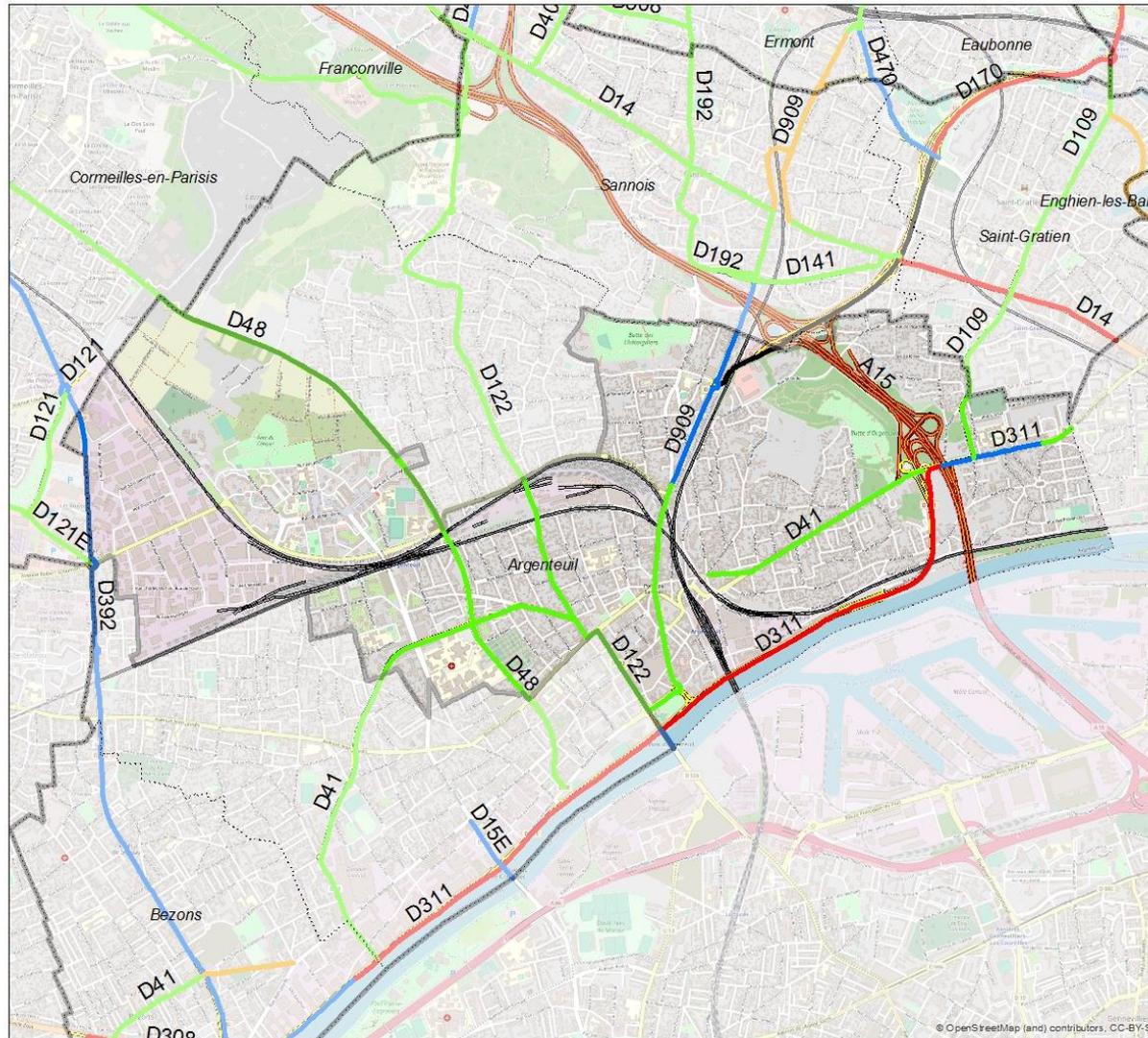
Annexe 1 : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Argenteuil	111 183

Annexe 2 : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

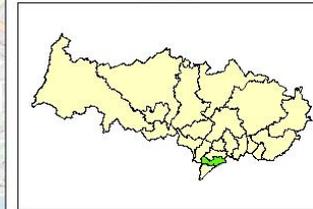


Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières



Canton de :
ARGENTEUIL-2

Données de circulation
2019



- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Voie ferrée
- Limite de commune

Trafic Moyen Journalier Annuel

- 0 - 999
- 1000 - 1999
- 2000 - 4999
- 5000 - 14999
- 15000 - 24999
- 25000 - 49999
- > 50000

COORDONATEUR: SER
SOURCES: © IGN 2011
Reproduction interdite
Janvier 2021

Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

